

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-montignies-ergo@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

MANUTENTION			
Ancien Code	PAEG2B75ERG	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CAER2750		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Yves RAUCHS (rauchsy@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La manutention des malades est un savoir-faire qui vise l'amélioration du confort des soignants, mais aussi, la dynamique et le confort du soigné. La manutention a également un rôle relationnel. Elle est donc un outil de soin qui, par sa richesse, favorise la rencontre entre les soignants et les personnes soignées. N'étant pas innée, une observation rigoureuse de la pratique, associée à la théorie nécessaire, sera indispensable pour permettre un ancrage des éléments fondamentaux des principes sécuritaires de manutention manuelle des personnes en restriction de Participation. Les apprenants mettront en application les différentes techniques de manutention sur leurs collègues de classe dans des situations fictives extraites des réalités professionnelles.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**

- 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
- 1.6 Exercer son raisonnement scientifique

Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**

- 2.2 Pratiquer à l'intérieur du cadre éthique

Compétence 3 **Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives**

- 3.3 Participer à la démarche qualité

Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes**

- 4.3 Établir la liste des interventions en rapport avec les besoins identifiés
- 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations écologiques

Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**

- 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
- 5.4 Informer, conseiller et/ou éduquer la personne bénéficiaire et/ou son entourage social pour améliorer son activité et sa participation

Compétence 6 **Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel**

- 6.3 Mettre la personne bénéficiaire en situation écologique pour améliorer son activité et sa participation
- 6.4 Pratiquer l'entraînement des capacités fonctionnelles et/ou maintenir les capacités résiduelles de la personne bénéficiaire
- 6.5 Adapter l'environnement en organisant les ressources matérielles et humaines

Acquis d'apprentissage visés

Au terme du module, l'apprenant sera capable de :

1. Réaliser l'observation d'un patient en fonction de situations de restriction de Participation;
2. Appliquer les principes du déplacement sécuritaire du patient;
3. Observer les principes du toucher;
5. Utiliser les aides courantes (ceinture de manutention, alèse et toile de glisse);
6. Réaliser la stimulation des capacités du patient;
7. Réaliser le transfert en fonction de la situation

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAEG2B75ERGA Manutention

18 h / 1 C

Contenu

Rappels théoriques

l'anatomie (colonne, ligaments, muscles),
notions de physique (leviers, notion de décomposition des forces),
les principes de manutention.

mis en situations (difficulté croissante)

(1) non pondérale

(2) sub pondérale

(3) pondérale

Démarches d'apprentissage

les 2 premières heures sont théoriques. Ensuite, la réalisation des séances d'exercices impliquant les apprenants sont

programmées. Les mises en situation sont tirées de la réalité pour permettre le transfert des apprentissages.

Lors des cours, les étudiants seront alternativement patients et soignants. Le cours est interactif, les étudiants peuvent poser les questions quant à la technique et/ou aux principes à observer lors de la réalisation de la gestuelle en manutention. Les cours permettront de répéter et d'intégrer la gestuelle adéquate ainsi que de stimuler les capacités du patient.

Dispositifs d'aide à la réussite

Disponibilité de l'enseignant (adresse mail, questions...);

Supports théoriques disponibles sur ConnectED;

Accompagnement des étudiants avec parfois un feed back visuel possible des techniques réalisées lors des exercices pratiques.

Sources et références

Tyou J. (2000), Manutention Manuelle des Malades et Handicapés: Manuel du Formateur. Promarex; 122p.

Busiau M, Bonaventure MN, Lothaire T et Heraut J. (2004), Guide Pratique de la Manutention du Patient. Kluwer;124p.

Parent D, Duval L, Gambin C, Proteau R-A et Robitaille M-J. (2009), Principes pour le Déplacement Sécuritaire des Bénéficiaires, 158p.

Gayet, C. (2018). La démarche ALM : Hygiène et sécurité au travail. INRS, 258, 5-11. édité en 2020.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Power point disponible sur ConnectED

Notes de cours disponibles sur ConnectED

Séquences vidéo disponibles sur ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Évaluation continue --> Les situations sont mises en pratique lors des cours.

Au terme de chaque module de cours, dès le second cours de pratique, Les étudiants sont évalués aléatoirement. L'ensemble des évaluations constitue la moyenne. L'étudiant en difficulté pourra améliorer sa moyenne en passant un nombre plus élevé d'évaluations formatives et certificatives. L'étudiant réalise une approche du patient comme s'il était soignant.

L'étudiant mettra en avant les éléments positifs et négatifs de la technique réalisée en fonction de la situation donnée.

C'est donc une démarche évaluative effectuée oralement sur base d'une réflexion spontanée en fonction des principes fondamentaux.

Cette démarche sera notée en fonction des critères suivants :

Est ce que l'apprenant est capable de se protéger, de mettre en place l'approche ergonomique, d'utiliser le matériel d'aide et de stimuler les capacités du patient en fonction d'une situation donnée pour réaliser le transfert et/ou l'acte technique.

--

En cas d'échec, il sera demandé à l'étudiant au Q3 de réaliser une préparation écrite sur base des séquences proposées dans le questionnaire (cotée) et d'effectuer la mise en pratique de la dite technique de manutention

(donnée de façon aléatoire) des personnes.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	100				
Période d'évaluation					Exm	100

Evc = Évaluation continue, Exm = Examen mixte

Dispositions complémentaires

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

--

Les productions et points obtenus lors d'une année académique sont "effacés" en totalité en cas d'échec à l'UE au Q3.

--

Les principes d'évaluation ci-dessus ont pour motif pédagogique de permettre aux étudiants d'avoir rapidement conscience de l'état d'acquisition des compétences attendues.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).